

Equipements de Protection Individuelle Port et utilisation

Identifier les risques, adapter l'EPI suivant le risque identifié, identifier le marquage réglementaire et normatif, gérer les formations et vérifications périodiques obligatoires

Durée : 3 heures (0.50 jour)

Profils des stagiaires

- Formation destinée au personnel utilisateur d'équipements de protection individuelle
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap
- Référent Pédagogique & Handicap de l'Organisme : Frédéric GAUDIN - Tel : 0692 91 09 50 - Mail : info@star-aid.fr

Prérequis : Aucun pré-requis

Objectifs pédagogiques

- Prendre conscience de l'utilité de porter des Equipements de Protection Individuelle
- Identifier les différents EPI et leurs spécificités de protection face aux risques

Contenu de la formation

– Introduction

- Définition d'un EPI
- Equipements de Protection : Individuels et Collectifs
- Statistiques et coût des Accidents du travail
- Conséquences physiques

– Contexte réglementaire

- Obligations de l'employeur
- Obligations du salarié

– Les différents EPI : présentation et rôle

- Protection de la tête
- Protection des yeux et du visage
- Protection auditive
- Protection respiratoire
- Protection des mains
- Protection des pieds
- Vêtements de protection
- Harnais anti-chutes

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

- Formation animée par un formateur en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) ou Formateur titulaire du certificat PRAP

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques et Etude de cas concrets
- Remise d'un livret synthétisant les points clés vus en formation

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille de présence
- QCM d'évaluation individuelle des acquis
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Remise d'une attestation de formation avec mention des acquis